AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 3I d'Avril 1963 — 1963-8

AVERTISSEMENTS

I - ARBRES FRUITIERS -

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : Les prochaines pluies risquent de provoquer de nouvelles projections d'Ascospores et les premières contaminations secondaires.

Il convient donc de protéger la nouvelle végétation et notamment les toutes jeunes feuilles qui viennent d'apparaître.

Un traitement devrait donc être appliqué dès à présent sur toutes les variétés de Poiriers et de Pommiers.

INFORMATIONS

Tavelure du Pêcher : Pour prévenir les attaques de Tavelure sur Pêcher, il serait utile de prévoir à la chute des pétales l'application d'une spécialité Organique de synthèse (Captane, T.M.T.D., Zirame)ou bien du Soufre.

Pucerons : Nous rappelons que pour éviter les pullulations, il convient d'intervenir dès l'apparition des premières colonies.

II - VIGNE -

Acariose : L'an dernier l'Acariose était signalée dans plusieurs vignobles du Sud-Ouest. Des essais récents effectués en Champagne ont montré que ces manifestations pouvaient être prévenues par des traitements de prédébourrement avec un Oléoparathion ou une Bouillie Sulfocalcique. Le Soufre mouillable ou l'Huile jaune (appliquée parfois contre l'Excoriose) pourraient également être utilisés.

Bordeaux, le I0 avril I963

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

.../...

MILDIOU du TABAC

Le Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs (Direction de Périgueux) communique :

Des attaques de Peronospora Tabacina, qui provoque le mildiou du tabac, sont signalées sur des semis situés dans les régions riveraines de la Méditerranée orientale et méridionale.

Les tabaculteurs doivent donc rester vigilants et ne pas perdre de vue la notice qui leur a été remise concernant les traitements préventifs obligatoires sur les semis de tabac, aussi bien pour l'hybride F1 que pour le Paraguay.

Ils n'omettront pas, en particulier, de retirer auprès de leurs responsables les produits nécessaires au poudrage des plants.

Les doses d'emploi du Dithane Z 78 (Poudrage), doivent être élevées progressivement de 3 à 4 gr par métre carré de semis, à II à I2 gr au m2 en fin de végétation.

- - - - - - - - - - - -

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant: L. BOUYX